



*Commune des Avirons*

Extrait N° 4 / du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal

-----  
Séance ordinaire du 30 juin 2017

L'an deux mil dix-sept, le 30 juin à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

**Présents :** M. DENNEMONT Michel – M. MONDON René – Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys – M. VLODY René – M. RIVIERE Lucien – Mme RIVIERE Suzette – M. PAYET Fabrice – M. FRINGUE Mikaël – Mme BARET Liliane – Mme ABELARD Isabelle – Mme LESQUELIN Nadia – M. RIVIERE Olivier – Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia – Mme HOARAU Annie – M. FORT Paul – Mme CADERBY Colette – Mme SILOTIA Natacha – Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne.

**Absents :** M. FERRERE Frédo – M. CANTINA Pierrot – M. SERMANDE Jean Pierre – M. DENNEMONT Jean Daniel.

**Procurations :** Mme LUCAS Roseline a donné mandat à Mme ABELARD Isabelle – M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à M. RIVIERE Lucien – Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M. MONDON René – Mme HEBERT Monique a donné mandat à M. Alex BENARD – M. CASSAGNABERE Patrick a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – Mme JULLIEN Marie Josée a donné mandat à M. VLODY René.

**Secrétaire :** Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance.** Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. le Maire** a quitté la salle au moment de la mise aux votes des comptes administratifs.
- **M. René MONDON** a été désigné président de séance au moment de la mise aux votes de l'affaire n° 3.

& &  
&

**NOTA :**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

**06 JUIL. 2017**

que la convocation du Conseil a été faite le **20 juin 2017** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **22**.

Le Maire,



*Hôtel de Ville*

**AFFAIRE N° 4 / Comptes de gestion de l'exercice 2016**

- Compte principal
- Compte annexe du service de l'eau potable
- Compte annexe de l'assainissement
- Compte annexe de la régie funéraire
- Compte annexe du SPANC

Le Conseil est invité à se prononcer sur les comptes de gestion pour l'exercice 2016.

Les comptes de gestion présentés, tant pour le compte principal que pour les comptes annexes de l'eau, de l'assainissement, du service funéraire et du SPANC, donnent les résultats identiques à ceux des comptes administratifs du Maire.

Les résultats étant en tous points conformes, il est proposé au Conseil de donner quitus à :

- ✓ Madame la Trésorière Marie Jeanne PESENTI pour sa gestion au titre de l'exercice 2016 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin.
- ✓ Monsieur le Trésorier Jean Louis ROME pour sa gestion au titre de l'exercice 2016 du 1<sup>er</sup> juillet au 12 septembre.
- ✓ Monsieur le Trésorier Maurice JODET pour sa gestion au titre de l'exercice 2016 sur la période restante.

Invité à se prononcer, le Conseil Municipal, à la majorité absolue (**1 abstention : Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne**) :

- Déclare que les **comptes de gestion** dressés pour l'exercice **2016** par :
  - Madame la Trésorière Marie Jeanne PESENTI pour sa gestion au titre de l'exercice 2016 du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin ;
  - Monsieur le Trésorier Jean Louis ROME pour sa gestion au titre de l'exercice 2016 du 1<sup>er</sup> juillet au 12 septembre ;
  - Monsieur le Trésorier Maurice JODET pour sa gestion au titre de l'exercice 2016 sur la période restante ;n'appellent ni observation, ni réserve de leur part ;
- Donne quitus aux trésoriers référencés ci-dessus pour leur gestion 2016 des comptes communaux.

**Et les membres ont signé.**

**Pour expédition conforme,**

**Le Maire,**

